

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 5 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 du mois d'août à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 30 juillet 2026.

PRESENTS :

Philippe CARRERE, Maire, Marc CAUMONT, Joëlle GARCES, Kate MARIE CROCKER adjoints.
Sylvie BIRABEN, Béatrice BRABANT, Christian GENIEZ, Jean-Baptiste GRANGE, Éric DELCASSO, Agnès LATAPIE, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Laurent PEREZ.

ABSENTS EXCUSES :

Céline FRECHOU procuration à Béatrice BRABANT
Stéphane AUZERAL procuration à Marc CAUMONT
Raphael BENOIT procuration à Anne-Laure JEAN BAPTISTE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Anne-Laure JEAN BAPTISTE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **8 juillet 2026**.

Le compte rendu du conseil municipal du **8 juillet 2026** est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

TERRAINS « ST JACQUES »

(61-2026)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération n°46-2026 prise le 18 juin 2026, M et Mme Baudry avaient demandé l'alignement de la limite Sud de leur propriété. A ce jour le prix de vente établi ne convient pas aux demandeurs.

Le Conseil Municipal après discussion décide de ne pas modifier la délibération n°46-2026 à l'exception de la prise en charge des frais de géomètre.

En effet la constitution récente de la propriété communale impose dans tous les cas un bornage avec les propriétaires voisins.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de prendre en charge la moitié des frais générés par l'intervention du géomètre (Monsieur MAROBIN) sur présentation de la facture du géomètre.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau